



Conseil économique et social

Distr.: générale
XXXX

Original: anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Soixante-quinzième session

Varsovie (Pologne), 9-13 octobre 2017

Point 4f de l'ordre du jour provisoire

Questions intéressant la Commission européenne des forêts

Renforcement des activités de la FAO sur les forêts boréales
et tempérées

Trente-neuvième session

Varsovie (Pologne), 9-13 octobre 2017

Renforcement des activités de la FAO sur les forêts boréales et tempérées

Note du Secrétariat

Résumé

Le Comité des forêts de la FAO a demandé à l'Organisation «d'intensifier ses travaux sur les forêts boréales et tempérées et d'étudier de nouvelles possibilités d'activités dans ce domaine, notamment la participation à des initiatives, des organes et des processus existants et l'établissement d'un groupe de travail spécial du Comité, et de présenter un document détaillé contenant des propositions concrètes sur la question, afin que le Comité l'examine à sa session suivante, en 2018, dans le cadre d'un point de l'ordre du jour distinct».

Le présent document fournit des informations de fonds sur les forêts boréales et tempérées de la région et porte des questions pertinentes à l'attention de la Commission.



I. Introduction

1. En 2014, le Comité des forêts de la FAO (COFO) a demandé à la FAO d'intensifier l'appui qu'elle apporte aux pays en ce qui concerne les forêts boréales, (...) de prendre en compte les particularités des forêts boréales dans ses activités normatives et de terrain, concernant en particulier la protection des forêts, les feux de forêts, la gestion des espèces sauvages et le suivi du carbone; de continuer à examiner de nouvelles possibilités de renforcer les travaux interdisciplinaires menés sur les forêts boréales¹. En 2016, le mandat du Comité a été étendu afin qu'il englobe les forêts tempérées. Le Comité a en particulier demandé à la FAO: «de renforcer ses activités dans le domaine des forêts tempérées et boréales, compte tenu de leur contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les activités relatives au changement climatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition» et «d'étudier de nouvelles possibilités d'activités dans ce domaine, notamment la participation à des initiatives, des organes et des processus existants et l'établissement d'un groupe de travail spécial du Comité, et de présenter un document détaillé contenant des propositions concrètes sur la question, afin que le Comité l'examine à sa session suivante, en 2018, dans le cadre d'un point de l'ordre du jour distinct»². Cette recommandation a été approuvée par la Conférence de la FAO à sa quarantième session³.

II. Importance des forêts boréales et tempérées

2. La plupart des forêts boréales et tempérées se trouvent dans une large bande qui traverse l'Eurasie et l'Amérique du Nord, où elles forment les extrémités d'un continuum naturel allant du Nord boréal au Sud tempéré. On observe un continuum affichant des caractéristiques similaires dans les zones montagneuses, allant des sommets vers les vallées. Les forêts boréales prédominent dans sept pays, qui se situent tous dans l'hémisphère Nord, où elles sont réparties autour du bassin hydrographique de l'océan Arctique. Les forêts tempérées prédominent dans 48 pays, dont la plupart se trouvent dans l'hémisphère Nord. Dans l'hémisphère Sud, les forêts tempérées prédominent au Chili et en Nouvelle-Zélande, et sont également présentes en Argentine et en Australie. De nombreux pays de l'hémisphère Nord ont des forêts dans les domaines tempéré et boréal⁴.

3. Les forêts boréales se développent à des latitudes élevées où des températures négatives sont observées pendant 6 à 8 mois. Des conditions analogues peuvent être observées dans les régions montagneuses à haute altitude. Le domaine boréal constitue environ 30 pour cent des superficies forestières mondiales et présente de grandes étendues de forêts non gérées qui contiennent la moitié des forêts primaires restantes de la planète. Ce biome contient plus d'eau de surface que n'importe quel autre biome dans le monde, et environ un tiers de cette quantité se trouve dans le pergélisol. Les arbres, les sols et les tourbières des zones boréales constituent la plus importante réserve terrestre de carbone avec 559 Gt C (principalement stocké dans les sols et le pergélisol), et jouent donc un rôle majeur dans la régulation du climat mondial⁵. La plupart des écosystèmes boréaux sont caractérisés

¹ Rapport de la vingt-deuxième session du COFO (23-27 juin 2014), COFO/2014/REP, paragraphe 99.

² Rapport de la vingt-troisième session du COFO (18-22 juillet 2016), COFO/2016/REP, paragraphes 14c et 34.

³ Rapport de la quarantième session de la Conférence de la FAO (3-8 juillet 2017), C 2017/Rapport non édité, paragraphe 53.

⁴ FAO, 2012. Global ecological zones for FAO forest reporting: 2010 Update. Document de travail de l'Évaluation des ressources forestières 179 La carte des zones écologiques mondiales est disponible à l'adresse: <http://foris.fao.org/static/data/fra2010/ecozones2010.jpg>.

⁵ Renforcement des activités relatives aux forêts boréales COFO/2014/7.3a.

par une faible diversité des espèces d'arbres, mais abritent des ressources uniques en biodiversité et en faune et flore sauvages, notamment des espèces et des habitats qui sont parmi les plus menacés de la planète⁶.

4. Les forêts tempérées s'étendent de la zone boréale vers les tropiques. Aux latitudes plus basses, elles sont délimitées par les prairies continentales (steppes) ou les forêts subtropicales. Le climat des forêts tempérées est caractérisé par des hivers froids avec de la neige et des été doux et humides. La croissance végétative dure jusqu'à neuf mois par an dans la plus grande partie de la zone. Les forêts tempérées sont gérées depuis longtemps pour de multiples raisons, mais leur utilisation à des fins de loisirs augmente avec l'accroissement de l'attrait des forêts auprès des populations urbaines. La planification de la gestion des forêts dans la zone tempérée accorde une attention croissante à leur valeur d'agrément et d'usage. Toutefois, la fragmentation des forêts et la dégradation de leur santé sont susceptibles de réduire les avantages sociaux disponibles dans certaines zones.

5. Les forêts boréales et tempérées diffèrent de façon importante et on relève également des différences majeures au sein de chaque domaine. Des incendies et des attaques d'insectes de grande envergure donnant lieu à des renouvellements des peuplements se produisent naturellement dans les forêts boréales, tandis que les dynamiques de trouées de petite échelle prédominent dans la forêt tempérée, qui abrite par ailleurs une diversité biologique plus importante. La forêt tempérée accueille une densité de population humaine beaucoup plus importante, avec environ 0.25 hectare de forêt par personne, contre 6 hectares dans le biome boréal⁷. L'ampleur de la déforestation historique est plus importante dans la forêt tempérée et la forêt restante est plus profondément transformée par l'influence humaine de longue date. La gestion des forêts aux fins de la production de bois d'œuvre, souvent industrielle à grande échelle, prédomine dans les forêts boréales, tandis que la forêt tempérée connaît davantage une gestion à petite échelle et à diverses fins. Le recours à des plans de gestion est courant dans les deux biomes⁸. La proportion de forêt plantée est bien plus élevée dans le domaine tempéré, qui présente souvent des temps de rotation plus courts en raison d'une productivité plus élevée.

6. Les forêts boréales et tempérées jouent un rôle significatif dans la réalisation des objectifs de développement durable et d'autres accords internationaux, notamment les objectifs d'Aichi sur la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique, l'Accord de Paris de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts. Les forêts boréales et tempérées sont une source importante de nourriture, de revenus et de moyens d'existence pour les populations autochtones et locales, et sont un pourvoyeur essentiel de valeurs socioéconomiques et de services écosystémiques, à la fois à l'échelle nationale et au plan mondial. Elles fournissent des habitats, capturent le carbone, et sont une source potentiellement durable de produits et de services.

7. Ensemble, les forêts boréales et tempérées représentent une composante majeure de la couverture forestière mondiale. Elles représentent près de la moitié (48 pour cent) de la superficie forestière totale de la planète⁹. Le secteur des produits forestiers est généralement bien développé et fournit des opportunités d'emploi dans les zones rurales et, dans certains pays, contribue de manière significative au PIB national. La plus grande partie de l'activité commerciale se situe dans le secteur privé, même si les gouvernements sont d'importants propriétaires fonciers dans certains pays, en particulier dans les régions boréales

⁶ Gauthier *et al.*, 2015. Boreal forest health and global change. *Science* 349 (6250), 819-822.

⁷ FRA 2015.

⁸ FRA 2015 indique que 88 pour cent de la zone forestière boréale et 63 pour cent de la zone forestière tempérée disposent de plans de gestion forestière.

⁹ FRA 2015.

continentales. En 2016, les pays dans lesquels les forêts boréales et tempérées prédominent ont produit 60 pour cent du bois rond industriel, 63 pour cent du bois de sciage, 35 pour cent des panneaux à base de bois, 64 pour cent de la pulpe de bois, 46 pour cent du papier et du carton, et 90 pour cent des granulés de bois¹⁰. L'exploitation du bois n'est généralement pas une cause de perte forestière. Le couvert forestier s'est étendu pendant plusieurs décennies tandis que la population rurale décroissait, en particulier dans le domaine tempéré (une baisse de 15 pour cent au cours de la décennie prenant fin en 2010¹¹). La superficie des forêts et des autres terres boisées a augmenté de 28.1 millions d'hectares (1.5 pour cent) entre 2000 et 2015. L'expansion naturelle des forêts sur des anciennes terres agricoles représente la plus grande partie de cette augmentation, mais le boisement effectué dans le cadre de programmes publics a joué un rôle important dans certains pays. Entre 2006 et 2013, la superficie des forêts certifiées comme étant gérées de manière durable dans la région a augmenté de 45 pour cent¹².

III. Introduction aux problèmes et défis en matière de forêts

8. Les forêts boréales et tempérées font face à différents défis, même si certains concernent les deux biomes et que d'autres ne concernent qu'une partie d'un biome donné. Ainsi, les problèmes sont souvent différents entre les zones continentales et côtières, et entre les plaines et les zones montagneuses. Ils diffèrent également en fonction de l'intensité et de l'ancienneté de l'activité humaine.

9. Dans les forêts boréales continentales, il existe encore de grandes étendues peu ou pas du tout influencées par l'homme. Conserver à ces zones d'importance planétaire leur caractère intact, tout en continuant à approvisionner le monde en produits forestiers est un défi majeur pour la gestion des forêts. Un autre problème rencontré dans les régions boréales concerne les zones qui ont été exploitées sans être intégrées dans un programme approprié de sylviculture. La forêt qui se développe spontanément dans ces zones nécessite des interventions de gestion, comme des éclaircies, afin d'en améliorer l'attrait économique et la capacité de stockage du carbone. En revanche, la fonte possible du pergélisol et sa transformation en zones humides ou en tourbières constituent des facteurs de risque importants susceptibles d'avoir des répercussions sur le bilan carbone.

10. Une autre conséquence des anciennes pratiques de gestion des forêts boréales concerne les zones dans lesquelles la diversité biologique a été réduite en raison d'une gestion intensive de la forêt. Ces zones nécessitent des interventions permettant d'améliorer la biodiversité sans réduire leur valeur commerciale, par exemple en localisant, en entretenant et en restaurant les composantes structurelles critiques comme les habitats clés et le bois mort. Les terres agricoles abandonnées, qui se reboisent spontanément pour certaines, nécessitent également une stratégie de gestion visant à tirer le meilleur parti de ces terres souvent relativement productives.

11. La forêt tempérée fait face à des problèmes différents. La gestion des forêts se fait à plus petite échelle et est souvent réalisée par des propriétaires non industriels dans des paysages où la densité de population est importante et où l'agriculture est bien présente. La production de bois d'œuvre doit s'accompagner d'un large éventail d'autres services, y compris les loisirs. Des parties écologiquement représentatives de la forêt doivent être conservées. L'évolution de ces conditions a permis au modèle classique de gestion durable des forêts d'évoluer. Certaines terres qui ont été déboisées pour faire place à l'agriculture, notamment en Europe, ne sont plus nécessaires à cette fin. Afin de retransformer ces zones

¹⁰ FAOSTAT Foresterie

¹¹ FRA 2015.

¹² CEE-ONU 2015. Les forêts dans la région de la CEE: Tendances et difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

en forêts, il convient d'élaborer des systèmes de gestion fondés sur les arbres, qui soient intéressants à la fois pour les propriétaires fonciers et les principales parties prenantes. Les incendies restent un problème majeur dans la partie tempérée de la région méditerranéenne, où l'abandon des cultures et l'absence de gestion accroissent les risques. Le grand nombre de petits propriétaires forestiers est à l'origine de problèmes de collaboration lorsqu'il s'agit de faire des économies d'échelle. La santé des forêts peut encore constituer un problème dans le domaine tempéré, même si le risque d'un dépérissement catastrophique des forêts s'est estompé.

12. Pour ce qui est de la composition génétique, la grande majorité de la forêt boréale n'est pas concernée par la volonté d'améliorer les caractéristiques des arbres, même s'il existe des programmes d'amélioration des arbres très développés qui font appel à la sélection active et aux vergers semenciers. Les efforts consentis en matière d'amélioration des arbres sont plus courants dans les forêts tempérées, mais on ne dispose pas de chiffres précis dans les deux biomes. Le potentiel des programmes d'amélioration des arbres est important, notamment concernant le boisement des terres agricoles abandonnées, mais il convient d'accorder une attention particulière aux questions de biodiversité.

13. Les effets du changement climatique sur les paysages des forêts boréales et tempérées sont insuffisamment compris, mais on s'attend à ce que la croissance et les risques augmentent, avec des répercussions plus importantes dans le domaine boréal. Les forêts boréales et tempérées constituent actuellement un puit de carbone, mais pourraient se transformer en une source de carbone en raison de l'incidence croissante des ravageurs et des incendies et, dans les zones boréales, de la décomposition des dépôts organiques qui fait suite à la fonte du pergélisol. La forêt boréale offre la possibilité de parvenir à des «émissions négatives» de dioxyde de carbone, qui sont présumées nécessaires pour atteindre les cibles de l'Accord de Paris en augmentant le stockage grâce à des mesures de gestion des forêts, y compris dans les zones qui se régénèrent spontanément. Pour que ceci soit possible, la charge combustible de la partie gérée de la forêt doit être réduite, par exemple en déblayant les chablis et les arbres morts et en luttant contre les attaques d'insectes et les incendies lorsqu'ils se produisent. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies de gestion adaptative des forêts afin de prévenir les dommages et de renforcer la résilience aux changements qui restent difficiles à anticiper.

14. Ces stratégies adaptatives exigent des évaluations et un suivi performants. Les informations forestières qui sont disponibles dans les deux domaines sont généralement bonnes en comparaison à d'autres domaines, mais elles sont inégales en termes de résolution, de qualité et d'âge, ce qui rend les statistiques comparables peu fiables. Certains pays ne mettent pas suffisamment de ressources à disposition pour soutenir les programmes d'inventaire appropriés, tandis que d'autres sont des leaders mondiaux dans ce domaine. Les pays des domaines boréal et tempéré peuvent jouer le rôle de chef de file et mettre au point des techniques et des systèmes aux capacités renforcées, capables, par exemple, de couvrir une plus large gamme d'aspects, de permettre des inventaires de gaz à effet de serre plus complets, de fournir des données plus précises et plus rapidement, de donner l'alerte de façon précoce en cas de menace, etc. Les systèmes actuels de suivi du couvert arboré à l'échelle mondiale sont peu pertinents pour les deux domaines, car la déforestation n'est pas un problème majeur des forêts boréales et tempérées. Il convient de mettre en place des systèmes plus exhaustifs qui sont également sensibles à la perte et au gain de couvert arboré et qui sont capables d'effectuer un suivi de la qualité de la forêt en plus de son étendue.

15. La gouvernance de la forêt est moins problématique dans les forêts boréales et tempérées qu'ailleurs. Les régimes fonciers sont généralement clairs et sûrs. Les modèles de gouvernance pour les différents régimes de propriété sont bien établis et reposent sur une longue tradition. La certification par un tiers du respect des normes nationales volontaires en faveur d'une gestion durable des forêts est largement répandue. La gouvernance demeure un

problème dans certains pays dont l'économie est en transition. La production et la commercialisation de bois en violation des lois concernées est également un problème. L'absence de données spatialement explicites sur la localisation et le régime foncier des unités de gestion des forêts, ainsi que les limites à la transparence entravent les efforts en faveur de la légalité.

16. En ce qui concerne les impacts sociaux, la forte différence de la densité de population est un facteur clé. La population habitant les paysages de la forêt boréale est généralement clairsemée, et les établissements humains sont souvent caractérisés par leur isolement. Les forêts boréales donnent lieu à des chaînes de production hautement sophistiquées, qui offrent de nombreuses opportunités d'emploi au niveau local et fournissent des produits forestiers aux populations proches ou éloignées. Pourtant les établissements humains en forêt qui reposent sur l'économie du bois sont souvent en déclin, pour certains parce que l'offre de la forêt environnante n'est plus suffisante, et dans tous les cas en raison des progrès techniques qui réduisent les besoins de main-d'œuvre. La fermeture des entreprises locales, parfois en conséquence d'une exploitation non durable et/ou de la transition vers une économie de marché, a créé des poches de pauvreté¹³. Les paysages des forêts tempérées, qui connaissent également un dépeuplement rural, offrent des moyens d'existence plus résilients en raison de la plus grande variété des opportunités économiques. La contribution générale des forêts boréales et tempérées aux populations¹⁴, notamment la régulation des cycles de l'eau et du climat et la fourniture de nourriture, de santé et de loisirs, est vraisemblablement sous-évaluée. L'élaboration de nouveaux mécanismes permettant d'identifier, d'évaluer et de financer les contributions des forêts aux populations est un domaine de développement prometteur.

IV. Expériences institutionnelles existantes et nouvelles opportunités

17. De nombreuses initiatives et organisations internationales sont actives depuis des années dans le domaine des forêts boréales et tempérées. Elles se distinguent et se recoupent de manière complexe, par exemple en ce qui concerne les problèmes, la participation des pays et le niveau d'engagement. Certaines sont exclusivement dédiées à un biome (comme le Groupe de travail circumboréal¹⁵ ou l'Association internationale de recherches sur les forêts

¹³ CEE-ONU et FAO. 2015. Les forêts dans la région de la CEE: Tendances et difficultés rencontrées pour atteindre les objectifs mondiaux relatifs aux forêts.

¹⁴ Le cadre conceptuel actualisé de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (ES IPBES/INF/24) préfère utiliser l'expression «bienfaits procurés par la nature à l'homme» plutôt que «services écosystémiques». Sont comprises toutes les contributions, positives et négatives, de la nature à la qualité de vie des hommes (individus, sociétés ou humanité dans son ensemble).

¹⁵ Le Groupe de travail circumboréal est un groupe ad hoc qui comprend le Canada, les États-Unis, la Finlande, la Norvège, la Russie et la Suède et qui a été formé pour mettre en lumière l'importance des forêts boréales. Il ne dispose pas de statut officiel ni de siège, et alors qu'il a fourni l'occasion de partager des informations, sa capacité à induire des changements ou à fournir des produits reste à établir. Les principales questions abordées par le groupe sont les suivantes: 1) le changement climatique qui menace la durabilité du secteur des produits forestiers dans certains pays où ces produits jouent un rôle économique important et où des informations sur les futurs effets et les mesures d'adaptation seraient très utiles; et 2) les changements technologiques et les pressions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui vont affecter la gamme de produits forestiers et la compétitivité dans l'économie mondiale. Concernant le premier point, le Groupe a demandé à l'Association internationale de recherches sur les forêts boréales de synthétiser les connaissances scientifiques sur la vulnérabilité de la forêt boréale au changement climatique. Concernant le deuxième point, les études prospectives telles que celles menées par la CEE constituent une ressource, car les marchés englobent les zones tropicales/tempérées/boréales, et il n'y a aucun intérêt à mener une étude prospective «boréale» indépendante du marché mondial.

boréales¹⁶), d'autres concernent une région en particulier (le *Barents Forest Sector Network* du Conseil euro-arctique de Barents, la Commission économique pour l'Europe, l'Institut forestier européen et Forest Europe, par exemple), mais d'autres encore ont une couverture mondiale et abordent différentes questions qui concernent les forêts boréales et tempérées (comme la Convention sur la diversité biologique, la FAO, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'Union internationale des instituts de recherches forestières, le Processus de Montréal, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Forum des Nations Unies sur les forêts).

18. La FAO entretient une coopération technique active dans le secteur forestier avec plusieurs pays qui abritent des forêts boréales et/ou tempérées (entre autres l'Argentine, le Bélarus, le Chili, la Chine, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kirghizistan, la Mongolie, la Serbie et la Turquie). Par ailleurs, le travail normatif de la FAO, par exemple sur les incendies de forêt, la santé des forêts, les ravageurs et les maladies et le changement climatique est très pertinent pour les forêts boréales et tempérées. On peut citer en exemple des directives sur les incendies de forêt, les mesures phytosanitaires et le changement climatique à l'attention des décideurs politiques, l'examen mondial des ravageurs et des maladies des forêts, la publication *Forestry for a low-carbon future* et des enquêtes socioéconomiques sur la foresterie.

19. Les pays membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), qui comprend également le Canada et les États-Unis, abritent la majeure partie des forêts boréales et tempérées de la planète. Dans le cadre du Programme de travail intégré de la Commission européenne des forêts de la FAO et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, on trouve des activités conjointes sur les marchés des produits forestiers, la dendroénergie et les ressources forestières (notamment un inventaire, et des critères et indicateurs relatifs à la gestion durable des forêts), qui sont toutes en rapport direct avec les questions concernant les forêts boréales et tempérées. Le programme a produit plusieurs études prospectives du secteur forestier qui ont réuni des représentants des pays de la CEE-ONU afin d'évaluer les futurs marchés des produits forestiers. Des experts européens et des États-Unis ont publié des perspectives coordonnées pour l'Europe et l'Amérique du Nord, tandis que la FAO a collaboré avec la Fédération de Russie en vue d'élaborer un document concernant la Russie. Les travaux concernant la mise à jour de l'étude prospective dans la région de la CEE-ONU sont en cours. Les autres études menées par la CEE-ONU sont notamment une étude récente (2015) qui évalue la contribution des forêts de la région aux objectifs mondiaux relatifs aux forêts. Pour ce qui est des autres régions abritant des forêts boréales et tempérées, une étude prospective des forêts et du secteur forestier en Amérique latine jusqu'en 2020 a été publiée en 2006. Une étude prospective des forêts et du secteur forestier en Asie de l'Est jusqu'en 2020 a été publiée en 2010, sous la forme d'un rapport sous-régional de la deuxième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie-Pacifique. La prochaine session de la Commission des

¹⁶ L'Association internationale de recherches sur les forêts boréales (IBFRA) a été fondée en 1991 dans l'objectif de promouvoir et de coordonner la recherche en vue d'améliorer la compréhension du rôle de la forêt boréale circumpolaire dans l'environnement mondial et des effets des changements environnementaux sur ce rôle. Réunissant des scientifiques de neuf pays (Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Finlande, Japon, Norvège, Russie et Suède) l'IBFRA ne dispose d'aucun soutien financier et administratif international et dépend fortement des activités des acteurs engagés. Les recherches de l'IBFRA portent sur des questions concernant les forêts boréales et tempérées de ses pays membres. Au cours de ses 25 années d'existence, l'Association a organisé 17 conférences internationales, qui ont rassemblé 3 500 scientifiques et professionnels, et a publié plus de 700 documents de recherche. Pour de multiples raisons, la Conférence de 2017 a été annulée.

forêts pour l'Asie et le Pacifique en octobre examinera les options pour élaborer la prochaine étude prospective à l'horizon 2030.

20. Le Groupe de travail du Processus de Montréal sur les critères et indicateurs relatifs à la conservation et la gestion durable des forêts boréales et tempérées, la CEE-ONU et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe participent tous au Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières (CFRQ) de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA). Le CFRQ couvre quelque 100 pays et 88 pour cent de la superficie forestière mondiale. Les données récoltées en commun sont partagées par les partenaires du CFRQ. Cette collaboration a permis de diminuer les tâches administratives et d'accroître la cohérence des données entre les organisations.

21. Les forêts boréales et tempérées disposent d'un énorme potentiel pour montrer la voie vers la mise en œuvre du concept d'économie verte. Le bois issu des systèmes de gestion des forêts établis peut être utilisé pour de nouveaux produits et services ayant un moindre impact climatique et environnemental que les solutions conventionnelles ne faisant pas appel au bois. Les produits à base de bois prometteurs sont entre autres les vêtements, les matériaux composites pouvant être moulés, les matériaux de construction et d'isolation, le bois transparent et les emballages légers et biodégradables. Les produits forestiers peuvent être utilisés pour construire des bâtiments élevés ou d'autres structures durables comme des ponts. La dendroénergie peut remplacer l'énergie issue de sources non renouvelables. Bien que les avantages en matière de carbone varient en fonction des voies choisies, la production d'énergie à partir de sous-produits comme la liqueur noire, la sciure et l'écorce est souvent positive et le marché énergétique peut éventuellement constituer un débouché pour le bois d'éclaircies, ce qui permettrait une sylviculture plus intensive dans les zones qui se sont régénérées spontanément après avoir été exploitées plusieurs décennies auparavant. L'aspect commercial de ce développement incombe généralement à diverses parties prenantes, notamment au secteur privé, mais le secteur public a aussi un rôle à jouer, en particulier dans le domaine de la recherche et en mettant en place des mesures incitatives adaptées.

22. Toutefois, la portée actuelle de la collaboration internationale sur les forêts boréales et tempérées ne semble pas à la hauteur de ce qu'il serait possible d'atteindre. Cette situation est en partie due au fait que l'architecture actuelle du financement international ne favorise pas le soutien à une coopération 'Nord-Nord' en dehors des initiatives régionales déjà en place.

23. Concernant le renforcement de la collaboration entre les domaines boréal et tempéré, et au sein de ces derniers, les axes de collaboration possibles sont les suivants:

- Les technologies permettant de mettre en place une économie verte fondée sur la forêt;
- La gestion des zones patrimoniales, notamment de celles qui ont été exploitées il y a plusieurs décennies et qui se sont régénérées spontanément sans intervention sylvicole;
- La restauration d'anciennes terres forestières dont l'agriculture n'a plus besoin;
- La mise en valeur des contributions environnementales et socioéconomiques des forêts boréales et tempérées et la génération de nouveaux flux de revenus, notamment des dispositifs de rémunération des services écosystémiques;
- L'élaboration et la mise en œuvre de la gestion durable des forêts;
- Les inventaires forestiers, ainsi que les évaluations des stocks de carbone présents dans les forêts boréales et tempérées et les sols, les tourbières et le pergélisol, y compris de leur vulnérabilité aux chocs climatiques;
- Les stratégies axées sur les forêts en faveur de l'atténuation du changement climatique;
- Les stratégies axées sur les forêts en faveur de l'adaptation aux effets du changement climatique;

- Les politiques visant à rendre viables les établissements forestiers isolés; et
- La foresterie urbaine et périurbaine.

V. Points à examiner

24. La Commission pourrait examiner les questions suivantes:
- a) Quelles questions actuelles ou émergentes doivent être prioritairement considérées comme mettant en péril les éventuelles contributions des forêts boréales et tempérées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à d'autres accords mondiaux ou régionaux pertinents sur les forêts?
 - b) Comment est-il possible de lutter efficacement contre ces risques via les institutions, les processus et les programmes existants aux niveaux national et international?
 - c) Quels aspects particuliers des efforts requis peuvent nécessiter la création d'autres modèles ou mécanismes de collaboration, par exemple selon les recommandations de la vingt-troisième session du Comité (voir le paragraphe 1 ci-dessus)?
 - d) Parmi ces activités, quelles sont celles qui semblent les plus justifiées pour les forêts boréales et tempérées prises ensembles, et celles qui semblent nécessiter une prise en compte de la réalité géographique?
 - e) Compte tenu du mandat de l'organisation, dans quels domaines la FAO devrait-elle concentrer ses efforts et ses ressources pour contribuer le plus efficacement possible à ces activités?